En parlant des démarches qu'il avoit faites avant son départ de Vienne, pour prévenir les troubles pressentis, M. le C. s'exprime de la forte. Le premier avis que je donnai. & que je regrette encore n'avoir pas été adopté, confistoit à supplier S. M. de me faire partir fur le champ pour Bruxelles, avec ordre de dire en son nom : Ou'avant re-, gardé l'envoi des députés & la facilité s avec laquelle s'étoit faite la concentra-3, tion des troupes, comme une marque de 3) Soumission & de confiance, S. M. vou-», loit témoigner une égale confiance à la nation; que le plan qu'elle s'étoit proposé 5, pour les Pays-Bas, n'avoit d'autre but 59 que le bien de ces provinces; qu'on mé-29 connoissoit ses bonnes intentions à cet , égard, & qu'on les croyoit incompatiso bles avec la constitution; qu'elle y re-, nonçoit donc entiérement, & demandoit 39 que ce fussent les Etats eux-mêmes 3) qui lui suggérassent les moyens d'obtenir , ce but, sans leser des droits & des pris » vileges qu'elle étoit bien éloignée de vou-5, loir enfreindre. Nous aurions successive-, ment tout obtenu par ce moyen; mais S. M. , me répondit : Qu'il ne pouvoit plus en 39 être question, puisqu'elle s'étoit déjà 3) trop avancée envers les députés, & avoit 3, entre autre exigé quelques points PREA-3) LABLES. Ces préalables qui devinrent dans , la suite un objet d'horreur & de dérisson » dans le pays, furent la premiere cause de tous nos malheurs. .. Pp 2